



COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME VALLÉE DE LA DORDOGNE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Mardi 24 février 2026
Salle Sévigné à Beaulieu-sur-Dordogne
À 14 heures 30

Présents :

Elus(es) votants : Nicole Bardi, Christian Derachinois, Jean-Pierre Lasserre, Gérard Lavastrou, Alain Simonet, Jean-Pierre Guyot, Jean-Christophe Cid, Antoine Béco, Alain Nouzières, Philippe Longueville, Maurice Lamouroux, Véronique Galoppin.

Socio-professionnels : Frédéric Hobbe, Jean-Marie Bouyer, Ronan Le Breton, Sylvain Piantanida (visio), Jean-Paul Birou, Yoann Heurtevent, Nadège Castandet (visio), Philippe André.

Présents non votants : Kévin Dolisy, Christine Guittonneau, Maurice Pradal.

Pouvoirs : Jean-Basile Sallard à Nicole Bardi, Catherine Lejeune à Alain Simonet, Christophe Charbogne à Alain Nouzières, Christian Graffeuil à Jean-Marie Bouyer.

Trésor Public : Alain Montourcy

Le quorum est atteint.

M. Alain Simonet est désigné secrétaire de séance.

Rapport de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 16 janvier 2026
- Clôture des comptes de l'exercice 2025 (CFU)
- Budget primitif 2026 et affectation des résultats
- Tableau des emplois 2026
- Indemnités versées aux stagiaires 2026
- Tarifs de prestations de services - qualifications
- Rétrospective 2020-2026
- Questions diverses

Le Président remercie Dominique Cayre, Maire de Beaulieu, pour la mise à disposition de la salle Sévigné, et excuse son absence.

Il remercie également la présence de M. Alain Montourcy, Conseiller aux décideurs locaux du secteur Gramat - Saint-Céré pour le Trésor Public.



[Lien vers la présentation diffusée en séance](#)

1. Approbation du compte-rendu du 16 janvier 2026

[> Document](#)

Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Compte financier unique 2025

M. Montourcy rappelle que le **Compte Financier Unique fusionne le Compte Administratif et le Compte de Gestion** en un seul document. Conformément à l'article L.1612-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il devient la nouvelle norme pour la présentation des comptes annuels.

En raison d'un problème technique rencontré par la Trésorerie sur son outil Helios, le CFU dans sa version définitive ne peut être soumis au vote. Cependant, la concordance des écritures du compte administratif et de l'état de réalisation des crédits a été attestée par Madame Goyetche, Comptable des Finances Publiques (SGC Saint-Céré).

Le CFU devra être voté par l'assemblée délibérante lors du prochain comité de direction, et ce, avant le 30 juin 2026.

Camille Lachèze présente le [Compte administratif de l'exercice 2025](#), conformément à la [note de synthèse](#) annexée.

- **La section de fonctionnement**

Dépenses d'exploitation 2025 : 2 917 410,70 €

Recettes d'exploitation 2025 : 2 905 070,72 €

Résultat d'exécution 2025 : - 12 339,98 €

Ce déficit annuel est couvert par l'**excédent reporté de 2024 (719 615,46 €)**, ce qui laisse un résultat cumulé en exploitation de **+ 707 275,48 €**.

DÉPENSES D'EXPLOITATION	Prévisions 2025 après DM	Réalizations 2025
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 362 169,88 €	1 094 179,06 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 723 000,00 €	1 646 051,20 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	98 030,00 €	52 040,49 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 800,00 €	581,17 €
DOTATION AUX PROVISIONS	40 000,00 €	40 000,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	815,80 €	0,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	160 000,00 €	0,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	84 558,78 €	84 558,78 €
TOTAL	3 471 374,46 €	2 917 410,70 €

RECETTES D'EXPLOITATION	Prévisions 2025 après DM	Réalisations 2025
ATTÉNUATION DE CHARGES	45 000,00 €	66 744,27 €
PRODUITS DES SERVICES	766 000,00 €	784 619,91 €
DOTATIONS	724 662,00 €	742 152,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 200 050,00 €	1 281 945,62 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00 €	12 645,07 €
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 047,00 €	16 963,85 €

- **La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement

- **Montant prévisionnel 2025 : 275 102,62 €**
(244 558,78 € et report de 30 543,84 € correspondant au déficit antérieur cumulé)
- **Montant réalisé 2025 : 91 659,47 €**

Détail des investissements réalisés :

- Photos - Vidéos : 21 043,30 € (Production de contenus pour la promotion).
- Identité visuelle & éditoriale : 16 500,00 € (Récit de destination).
- Concessions et droits assimilés : 14 213,49 € (Logiciels et droits d'usage).
- Aménagement bureaux et mobilier : 8 321,13 € (Travaux d'harmonisation, mobilier).
- Site web : 4 494,38 € (Évolutions techniques et ergonomie).
- Matériel de bureau et informatique : 5 998,71 € (Renouvellement du parc).
- Véhicule : 4 625,32 € (Triporteur).
- Mobilier boutique/promotion : 703,93 € (Équipements des points de vente).
- Installations diverses : 712,21 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2025 après DM	Réalisations 2025
Concessions et droits assimilés	20 000,00 €	14 213,49 €
Matériel de bureau et informatique	25 000,00 €	5 998,71 €
Aménagement bureaux et mobilier	15 000,00 €	8 321,13 €
Site web	5 000,00 €	4 494,38 €
Mobilier boutique/promotion	5 000,00 €	703,93 €
Photos - Vidéos	30 000,00 €	21 043,30 €
Identité visuelle & éditoriale	30 000,00 €	16 500,00 €
Itinérance	3 000,00 €	0,00 €
Véhicule (triporteur)	5 800,00 €	4 625,32 €
Installations diverses	90 711,78 €	712,21 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 047,00 €	15 047,00 €
TOTAL	244 558,78 €	91 659,47 €

Les recettes d'investissement

- o Montant prévisionnel 2025 : 275 102,62 €
- o Montant réalisé 2025 : 115 102,62 €

Le **résultat d'investissement** de l'exercice 2025 s'élève à **+23 443,15 €**.

Avec un **report antérieur de -30 543,84 €**, le **résultat cumulé** s'établit à **- 7 100,69 €**.

- **Affectation des résultats de l'exercice 2025 :**

Section d'investissement :

- Un déficit cumulé de : - 7 100,69 €

Section de fonctionnement :

- Un excédent cumulé de : 707 275,48 €

Dans le budget 2026, :

- le déficit d'investissement d'un montant de **7 100,69 €** sera reporté en section d'investissement du budget primitif de l'exercice 2026 (compte **001**) ;
- une partie du résultat de fonctionnement, à savoir **7 100,69 €**, sera affecté au compte **1068** (réserves - section d'investissement) pour combler le déficit d'investissement ;
- le solde de l'excédent de fonctionnement, à savoir **700 174,79 €**, sera repris en section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2026 (compte **002**).

3. Budget primitif 2026

Camille Lachèze présente le [budget primitif de l'exercice 2026](#) tel que détaillé ci-dessous :

- **Section d'exploitation**

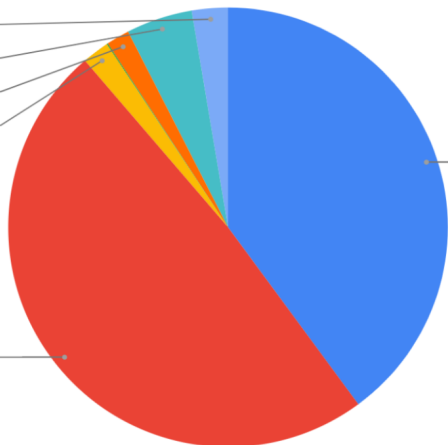
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Prévisions 2025 après DM	Réalisations 2025	BP 2026
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 362 169,88 €	1 094 179,06 €	1 406 084,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 723 000,00 €	1 646 051,20 €	1 720 000,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	98 030,00 €	52 040,49 €	70 000,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 800,00 €	581,17 €	2 800,00 €
DOTATION AUX PROVISIONS	40 000,00 €	40 000,00 €	60 000,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	815,80 €	0,00 €	0,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	160 000,00 €	0,00 €	171 624,98 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	84 558,78 €	84 558,78 €	93 420,76 €
TOTAL	3 471 374,46 €	2 917 410,70 €	3 523 129,74 €

BP 2026 - dépenses de fonctionnement

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
2,7%
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
4,9%
DOTATION AUX PROVISIONS
1,7%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
2,0%

CHARGES DE PERSONNEL
48,8%

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
39,9%



RECETTES D'EXPLOITATION	Prévisions 2025 après DM	Réalisations 2025	BP 2026
ATTÉNUATION DE CHARGES	45 000,00 €	66 744,27 €	50 000,00 €
PRODUITS DES SERVICES	766 000,00 €	784 619,91 €	812 950,00 €
DOTATIONS	724 662,00 €	742 152,00 €	694 152,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 200 050,00 €	1 281 945,62 €	1 253 000,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00 €	12 645,07 €	1 000,00 €
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 047,00 €	16 963,85 €	11 852,95 €
RÉSULTAT REPORTÉ	719 615,46 €	- 12 339,98 €	700 174,79 €
TOTAL	3 471 374,46 €	2 917 410,70 €	3 523 129,74 €

BP 2026 - Recettes de fonctionnement

QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
0,4%

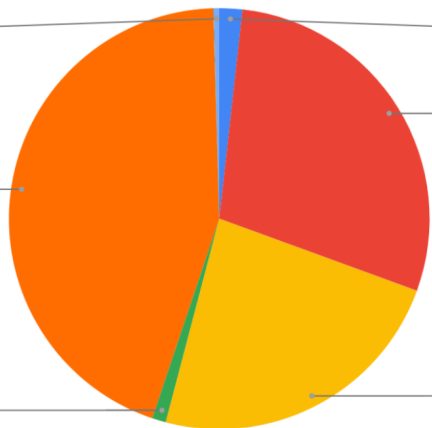
TAXE DE SÉJOUR
44,4%

SUBVENTIONS AUTRES
1,1%

ATTÉNUATION DE CHARGES
1,8%

PRODUITS DES SERVICES
28,8%

DOTATIONS CAUVALDOR ET PETR
23,5%



- **Section investissement**

Programme des investissements :

- **Concessions et droits assimilés** : 5 000 €
- **Matériel de bureau et informatique** : renouvellement PC, matériel photo / 20 000 €
- **Aménagement bureaux et mobilier** : enseignes, signalétique... / 25 000 €
- **Web** : développement / 8 000 €
- **Mobilier boutique/promotion** : 5 000 €
- **Achat d'art** : reportage photos, vidéos / 30 000 €
- **Identité visuelle et éditoriale** : réseau des pros / 10 000 €
- **Terra aventura** : refonte de parcours / 5 000 €
- **Véhicules** : achat véhicule de service / 26 000 €
- **Installations diverses** : modernisation des bureaux (Carennac, Souillac, Gramat = 35 000 €) et réserves / 119 192,79 €

Total : 253 192,79 €

Dépenses d'investissement	Budget 2026
Immobilisations incorporelles	5 000.00 €
Immobilisations corporelles	248 192.79 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 852.95 €
Résultat cumulé reporté	7 100.69 €
TOTAL	272 146.43 €

Recettes d'investissement	Budget 2026
Excédent exploitation 2025	7 100.69 €
Virement de la section de fonctionnement	171 624.98 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 420.76 €
TOTAL	272 146.43 €

Approbation du budget primitif 2026 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. Tableau des emplois 2026

Camille Lachèze présente le tableau des emplois 2026, conforme au budget primitif de l'exercice 2026, et la masse salariale retenue.

TABLEAU DES EMPLOIS 2026

30 CDI PERMANENTS		Effectif	Temps de travail
		25	100%
		1	90%
		1	80%
	1 (agent de serv.)		45h15/mois
	1 (agent de serv.)		26h00/mois
	1 (agent de serv.)		33h37/mois
2 AGENTS MIS A DISPOSITION PAR CAUVALDOR			Temps de travail
		2	100%
27 CDD		Effectif	Temps de travail
CDD 12 mois		1	100%
Agents de service 7 mois		2	12h hebdo
Conseiller en séjour 8 mois		1	100%
Conseillers en séjour 7 mois		13	100%
Conseillers en séjour 2 mois		9	100%
CDD en alternance 12 mois		1	100%
STAGIAIRES			Nombre de mois
			12

Approbation du tableau des emplois 2026 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Indemnités versées aux stagiaires

Les stagiaires effectuant une durée de stage supérieure à 2 mois bénéficient d'une gratification obligatoire dont le taux horaire est égal à 4.50 € par heure de stage.

Il est proposé de leur garantir ce taux de gratification, sauf convention expresse.

Les stagiaires, dans le cadre de leurs missions, seront également amenés à se déplacer et/ou à prendre leurs repas sur le territoire ou en dehors.

Il est proposé que soient remboursés aux stagiaires, sur présentation des justificatifs dûment acquittés, les frais en question.

Il est proposé également que des indemnités de déplacement leur soient versées, dans le cas où ils seraient dans l'obligation d'utiliser leur véhicule personnel, sur la base du barème de l'administration fiscale en vigueur.

Approbation des indemnités versées aux stagiaires en 2026 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. Tarifs de prestations de service 2026

L'article 2 des statuts de l'office de tourisme prévoit son objet et la possibilité pour lui d'agir sur la vente de prestations de service et de produits.

Le Président présente une évolution des tarifs 2026 relatifs aux services d'accompagnement des professionnels du tourisme (classement des meublés de tourisme, labellisation Tourisme & Handicap, définition d'une politique tarifaire).

CLASSEMENT/ QUALIFICATION	PROS DE LA VD
Classement meublé de tourisme	195 € TTC 1 meublé 115 € TTC à partir du 2ème meublé et jusqu'au 4ème 85 € TTC à partir du 5ème meublé 290 € TTC pour un meublé d'une capacité supérieure à 15 pers.
Tourisme & Handicap	90 € TTC la visite d'audit

ACCOMPAGNEMENT - MONTÉE EN COMPÉTENCES	PROS DE LA VD
Définition de sa politique tarifaire	50 € TTC

Les [conditions générales de vente](#) ont été mises à jour en ce sens.

Question de Jean-Marie Bouyer sur l'accompagnement de l'OT auprès des professionnels du tourisme souhaitant s'engager dans le label Clef Verte.

L'OT dispose d'un partenariat avec Clef Verte depuis 2026, mais l'exclusivité des audits reste réservée aux CCI. L'équipe se forme actuellement sur les critères très techniques du label, avec pour objectif de réaliser les accompagnements dès 2026.

Jean-Marie Bouyer, ancien labellisé, est en pré-jury pour réintégrer la démarche. Il juge l'OT parfaitement légitime sur cet accompagnement.

Approbation des tarifs des prestations de service 2026 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Rétrospective 2020-2026

Ce dernier comité de direction est l'occasion de revenir sur les actions emblématiques menées par l'Office de Tourisme depuis 2020.

Accueil & Expérience Visiteur

Action phare : La transformation des bureaux d'information en "Comptoirs des Voyageurs" expérientiels et scénographiés.

Modernisation des bureaux : Création de nouveaux espaces d'accueil innovants, intégrant de la scénographie et une identité graphique forte ("L'étonnant voyage"), notamment à Rocamadour (2022), Collonges-la-Rouge, Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat (2024), Gramat (2025), Carennac et Souillac en 2026.

Accueil hors les murs : Mise en place de dispositifs mobiles (triporteur à Rocamadour, Tub en Xaintrie) et présence sur des lieux stratégiques pour aller au-devant des flux. Création des 6 Escales des Voyageurs (2023) et 2 Guinguettes des Voyageurs (2025) avec des commerçants du territoire, relais de l'information touristique. 2026, de nouvelles escales et guinguettes en projet.

Un nouvel outil innovant au service du conseil en séjour depuis 2022 : Déploiement de l'application RoadBOOK, permettant aux conseillers de créer des recommandations personnalisées envoyées directement par SMS ou mail aux visiteurs.

Charte qualité et performance des boutiques : Depuis 2022, on retrouve uniquement des produits 100% français aux couleurs de la marque et des produits locaux en dépôt-vente. Développement du chiffre d'affaires des boutiques et billetteries (sites de visites, spectacles, activités) dans les bureaux d'accueil, atteignant 266 330 € en 2025.

Accessibilité et inclusion : un accueil privilégié pour tous les publics avec l'obtention du label Accueil Vélo pour nos bureaux (2025), la distinction "Destination Qualidog" attendue pour 2026 pour l'accueil canin, et un travail amorcé autour du label Tourisme & Handicap.

Promotion & Marketing

Action phare : Le déploiement de la stratégie de marque "L'étonnant voyage" et la conquête de notoriété internationale.

Distinctions majeures : Classement parmi les "European Best Destinations" (1ère destination nature pour les Français) et élection comme "Meilleure destination Family Friendly" par Abritel en 2021.

Campagnes médiatiques d'envergure : Accueil du Tour de France 2022 (arrivée à Rocamadour) générant des retombées massives et une couverture TV internationale (valorisation média estimée à 125 000 €). Autres opérations marquantes en 2025 avec Beaulieu en lice pour devenir le Village Préféré des Français (campagne de votes), Les Montgolfiades (+1M de vues de contenus en 2025)...

Stratégie de contenus performante : Positionnement du site web comme 1er site de destination du sud-ouest avec une forte production de contenus (plus de 100 pages créées/an, blog, micro-aventures) et un référencement SEO puissant.

Une communauté sur les réseaux sociaux qui ne cessent de croître, de 72 000 fans en 2020 à 126 000 aujourd'hui (lancement sur TikTok en 2024).

Récit de destination : Travail approfondi sur le "storytelling" du territoire pour fédérer habitants et visiteurs autour d'une identité commune, incluant la refonte des éditions (magazines) et la diffusion à tous les habitants de la vallée en 2021, 2022 et 2025.

Création d'une photothèque en ligne accessible à tous, nombreux reportages organisés chaque année.

Partenariats internationaux : Relance du Contrat de destination "Dordogne Valley" en 2023 pour les marchés étrangers (UK, Benelux) et actions avec le réseau "Villes Sanctuaires en France".

Impact médiatique fort : Une stratégie de relations presse performante générant une contre-valeur publicitaire (équivalent achat d'espace) de +2,5 M€ en 2025. Accompagnement par une agence de presse spécialisée depuis 2024.

Nous avons su attirer des médias forts (JT de TF1, BFM, Télématin, Échappées Belles, Des racines et des ailes...) et en 2026, nous organisons un tournage de La Carte aux trésors dédié à la Vallée de la Dordogne.

Commercialisation

Action phare : La croissance exponentielle des activités commerciales de l'OT au service du territoire.

Commercialisation Groupes : Maintien et relance de l'activité groupes, avec un chiffre d'affaires atteignant 350 000 € en 2025 (contre 154 000 € en 2021 après la crise).

Des visites patrimoniales pour les individuels qui se multiplient chaque année.

Volume d'affaires record pour la place de marché de l'OT (Elloha) : Progression constante du chiffre d'affaires global de la vente en ligne, passant de 1,7 M€ en 2020 à 5,3 M€ en 2025.

Soutien direct aux socio-professionnels : 90% du chiffre d'affaires généré par les activités commerciales de l'OT (service groupes, billetterie, dépôt-vente boutique...) est reversé directement aux partenaires (hébergeurs, restaurateurs, sites de visites, activités...), soit près de 700k€ chaque année.

Relations Pros & Partenaires

Action phare : La co-construction d'une nouvelle offre de services et la professionnalisation du réseau.

2022 : fin des partenariats payants qui conditionnaient la promotion des professionnels sur nos supports de communication. Depuis, c'est offert.

Régie publicitaire : Développement des recettes propres via la régie publicitaire, générant 110 000 € de chiffre d'affaires en 2025.

Refonte de l'accompagnement : Mise en place de "coordinateurs locaux" depuis 2023 pour un suivi géographique de proximité.

Accompagnement numérique : Recrutement d'un Conseiller Numérique France Services pour aider les pros dans leur transition digitale (audits, ateliers, référencement). Poste subventionné depuis 2021 (jusqu'à 25k€ par an).

Animation du réseau : Organisation régulière d'événements pour fédérer les acteurs. Depuis 2023, de nouveaux temps forts ont vu le jour : l'Arbre de Noël des pros et les Journées Portes Ouvertes des pros (+550 participants en 2025).

2026 : organisation d'un événement exceptionnel, les 10 ans l'OT.

Qualification de l'offre : Classement des meublés de tourisme (obtention de l'agrément en 2021) et à l'obtention de labels (Accueil Vélo, Hébergement Pêche, Clef Verte...). En 2026, l'OT obtient l'agrément permettant d'attribuer le label Tourisme & Handicap aux professionnels du tourisme.

Création du club 4 saisons en 2024 : Un pool de professionnels, toute filière, engagés pour un tourisme moins saisonnier. En 2026, le club s'élargit à travers un réseau des professionnels du tourisme engagés de la vallée, ambassadeurs de la destination et de la marque.

Ingénierie & Développement

Action phare : L'élaboration et la mise en œuvre du Schéma de développement touristique durable 2024-2030.

Planification stratégique : Définition d'une feuille de route ambitieuse autour de 3 axes et 23 actions concrètes. 63% de financements obtenus par l'OT (Banque des territoires et Région Nouvelle Aquitaine).

Nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2025-2027 : évolution de la dotation attribuée à l'OT au profit des collectivités (jusqu'en 2024 : 8.85€/hab > depuis 2025 : 8€/hab soit -80k€ versés chaque année à l'OT par Cauvaldor et le PETR).

De grands projets structurants permettant de financer l'ingénierie territoriale :
OT, lauréat du dispositif "Avenir Montagnes Ingénierie" en 2022 (un poste de chef de projet ingénierie financé chaque année entre 60k à 48k€).
Renouvellement du contrat "Grands Sites Occitanie" en 2024.
Candidature au dispositif ACTT Nouvelle Aquitaine retenue en 2024.

Renouvellement du Classement Catégorie 1 : Maintien du niveau d'excellence de l'Office de Tourisme avec le renouvellement de la marque Qualité Tourisme et du classement en catégorie 1 pour 5 ans obtenu en 2022. En 2026, nous serons audité pour obtenir le label Destination d'Excellence.

2022, 3 nouveaux villages intègrent "Les Plus Beaux Villages de France" : Beaulieu, Martel, Rocamadour, après plusieurs mois d'accompagnement.

Gestion de sites : Convention avec EDF pour la gestion des visites et de l'animation du Barrage du Chastang depuis 2023. Partenariat renouvelé jusqu'en 2030 (30 à 40k€ par an).

Observatoire du tourisme : Mise en place d'outils de pilotage par la donnée (Flux Vision, plateforme data) pour analyser la fréquentation et les comportements des clientèles

Évolution constante de la taxe de séjour collectée par l'OT : 1 personne dédiée, +10% de produit collecté entre 2022 et 2024.

Étude mobilités : Lancement en 2025 de l'étude "Mobilités territoriales et touristiques" pour améliorer l'accessibilité et les flux sur le territoire. Financement de l'étude à 100% par l'ANCT obtenu par l'OT soit 140k€.

Itinérance : Développement de Terra Aventura, de 48 000 joueurs en 2021 à 66 000 en 2025.
Création de nouveaux parcours.

Action Phare : L'engagement structurel dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et QVT (Qualité de Vie au Travail).

Diagnostic et plan d'action RSE : Réalisation d'un audit complet en 2020/2021 et déploiement d'actions concrètes (politique d'achats responsables, charte boutique, communication responsable...).

Formation des équipes : Plans de formation continus pour adapter les compétences aux nouveaux enjeux et recrutement d'un alternant chaque année depuis 2021.

Politique QVT : Amélioration des conditions de travail et des espaces pour les salariés.

Une équipe de professionnels qui s'étoffe grâce à l'obtention de financements d'État ou de partenaires (EDF) et aux objectifs commerciaux tenus (de 34,5 ETP en 2019 à 39,5 en 2026).

En clôture de séance, le Président ainsi que plusieurs membres du Comité de direction (élus et professionnels du tourisme) ont tenu à dresser un bilan extrêmement positif de l'évolution de l'Office de Tourisme depuis la création de l'EPIC en 2016. Bien que le lancement ait présenté des défis, la structure est aujourd'hui une véritable réussite et "personne n'envisagerait de revenir en arrière". Les intervenants ont unanimement salué une "très belle aventure humaine" au sein d'une "structure d'envergure qui a su conserver une taille humaine" et une forte proximité avec son territoire. La motivation du personnel, l'excellente dynamique d'équipe et l'étroite collaboration avec les acteurs locaux ont été particulièrement soulignées. Enfin, des remerciements appuyés et des félicitations ont été adressés au Président, ainsi qu'à la Direction, pour le succès de cette transition qui confirme la pertinence des choix stratégiques initiaux.

8. Questions diverses

Suite aux élections municipales, un appel à candidature sera envoyé aux professionnels du tourisme. Puis, un second mailing permettra aux professionnels du tourisme d'élire leurs représentants.

Les collectivités de tutelle devront ensuite nommer les représentants des socioprofessionnels par délibération, ainsi que les élus qui siégeront au comité de direction.

Le comité de direction nouvellement constitué se réunira fin juin 2026, pour élire le Président et Vice président, et voter le CFU 2025.